

Référentiel Bioentreprisedurable®

Question centrale / Thème	N°	Exigences	Livrables / points de contrôle / bonnes pratiques	Indicateurs proposés
GOUVERNANCE Responsabilité, stratégie, vision, engagement, Management, hiérarchisation des enjeux, communication ouverte, harmonisation	1.1	L'organisation a formalisé son engagement à travers une politique RSE	Politique RSE / charte bioentreprisedurable personnalisée	
	1.2	L'organisation a identifié, hiérarchisé ses parties prenantes, identifié leurs attentes et intérêts et organise un dialogue durable	Tableau d'analyse des parties prenantes, méthodologie / fréquence du dialogue / analyse des impacts potentiels sur QSA, envoi, satisfaction clients, santé sécurité, normes internationales de comportement	
	1.3	L'organisation a défini des objectifs, cibles et met en place un plan d'actions	Objectifs et cibles mesurables / conforme aux exigences auxquelles elle souscrit. Sélection et suivi d'indicateurs pertinents	
	1.4	L'organisation s'engage à mettre en place les moyens pour identifier et respecter les exigences légales applicables : celles provenant des normes internationales de comportement et les autres exigences applicables auxquelles l'organisme a souscrit relative à ses impacts de RS	Règlementation RH, commerce, Enviro, Normes internationales de comportement, règlements métiers (dont règlement (CE) 834/2007, (CE) 889/2008 et suiv.)	% de conformité par rapport aux réglementations
	1.5	L'organisation doit s'assurer de la disponibilité des ressources indispensable au déploiement d'une démarche RSE	Management / présence des ressources humaines, compétences spécifiques, infrastructures organisationnelles, ressources technologiques et financières	Moyens humains / financiers / techniques alloués à la démarche
	1.6	L'organisation communique sur ses engagements RSE et sensibilise ses parties prenantes internes de manière transparente	Politique RSE communiquée et expliquée, réunions annuelles, affichage en interne, notes de service, groupes de travail internes, convention collective disponible pour l'ensemble des salariés, modalités de fixation des salaires connues par les salariés...	% des salariés sensibilisés / Nb d'actions de sensibilisation par an
	1.7	L'organisation communique sur ses engagements RSE et sensibilise ses parties prenantes externes de manière transparente	Transparence des allégations, sensibilisation des clients / consos en matière d'informations nutritionnelles et enjeux environnementaux / sociétaux (impact CO2 / ACV), sensibilisation sur l'alimentation responsable (OGM/Bio/équitable/local / saisonnalité / gaspillage alimentaire...) / publication d'un rapport RSE (réponses aux attentes de la société civile)	% de PP externes informées / sensibilisées
	1.8	L'organisation s'engage dans une démarche d'amélioration continue	audit interne et revue de direction annuelle à minima	
RELATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL responsabilité sociale	2.1	L'organisation mène une politique de recrutement et de gestion des ressources humaines responsable	Egalité des traitements / salaires, égalité des salaires, égalité H/F, politique emploi séniors, jeunes, apprentissage, politique diversité, politique de sécurisation d'emplois (CDI)	indicateurs salaires, accords de branches, part d'embauches jeunes / séniors / CDI / chiffres de l'apprentissage
	2.2	L'organisation développe son capital humain , au service de l'employabilité de ses collaborateurs	Indicateurs de formation continue et spécifications, plan de formation, politiques de GPEC, mobilité interne & reclassement	indicateurs formation
	2.3	Le dialogue social est au cœur des relations humaines de l'organisation	Vérification des engagements "dialogue social" (procédures de consultation, d'enquête, groupes de travail...), par la conduite d'entretien, Comptes rendus DP, PV élection RP /absentéisme / accords d'entreprise	indicateurs absentéisme / turnover
	2.4	L'organisation s'attache aux conditions de travail, à la garantie d'une protection sociale et mène une politique sécurité et santé	Présence d'un document unique (dynamique et mis à jour), suivi du plan d'action et de sa mise en œuvre, plan d'action pénibilité, formations SST,	accidentologie / état avancement plan d'action DUER / % des salariés couverts par une mutuelle complémentaire
ENVIRONNEMENT responsabilité environnementale et qualité industrielle	3.1	L'organisation a réalisé une analyse environnementale et définit ses impacts environnementaux	Impacts environnementaux (significatifs) - eau, air, bruits, déchets, ICPE...	nombre d'impacts environnementaux significatifs
	3.2	L'organisation s'engage pour l'utilisation durable des ressources	Optimisation des consommations d'eau, d'énergies	indicateurs de consommations
	3.3	L'organisation s'engage à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement	Bâtiments, gestion et prévention des déchets, prévention des pollutions, ICPE	indicateurs déchets
	3.4	L'organisation s'engage pour l'atténuation du changement climatique	Mesure / plan de réduction/ compensation / éco-conception produits (dont packaging)	bilan CO2 / Eco-conception
	3.5	L'organisation s'engage pour la préservation de la biodiversité	1) Etre en bio /amont 2) Recettes (plus de produits agricoles, diversification des productions agricoles) 3) Sur site (analyse d'impact biodiversité en local et indirects globaux / gestion différenciée sur les sites / projets de sauvegarde de la biodiversité)	recueil de bonnes pratiques //
Global	4.1	Global : L'organisation promeut la responsabilité sociétale dans sa chaîne de valeur	Contrats achats durables, approche filière (commerce équitable, démarche solidaire), sensibilisation de la chaîne de valeur, réalisation d'audits fournisseurs avec critères RSE) /CGA / Sécurisation filière	% de produits couverts par une certification Commerce équitable ; Liste de critères sociaux dans les CDC ;
	4.2	Global : L'organisation mène une politique d'achats responsables	Achats de Matières premières mais aussi de Machines/ Energies / Fournitures ... (Charte achats responsables, Cahiers des charges, audits RSE fournisseurs)	% de fournisseurs audités annuellement / % d'achats avec critères RSE / Nombre de filières responsables
	4.3	Global : L'organisation partage ses retours d'expériences avec ses parties prenantes externes	Participation à des groupes de travaux, ateliers, présentation à des séminaires...	nb de groupes de travail annuels

LOYAUTE DES PRATIQUES Responsabilité, loyauté, transparence, engagement dans les filières, loyauté, politiques de prix, relations commerciales	4.4	Global : l'organisation s'engage pour une concurrence loyale et maîtrise les risques liés à la corruption et à la fraude	Contrats clairs, transparence des allégations, engagements chartes éthiques, contrats commerciaux intégrant des clauses spécifiques en matière de lutte contre la corruption / politique de rémunération des commerciaux	guide CNC
	4.5	Amont : L'organisation informe et sensibilise sa filière d'approvisionnement aux bonnes pratiques agricoles	Preuves de sensibilisation à la suppression de l'irrigation, ensilage, au développement des haies...)	% de producteurs sensibilisés / accompagnés sur le sujet
	4.6	Amont : L'organisation s'engage dans une approche filière et/ou locale	Contrat types, modalités de partenariats, cartographie des lieux d'approvisionnement, preuves d'appui technique et réglementaire, formation, audit qualité	possible Non applicable
	4.7	Amont : L'organisation dispose des moyens de maîtrise sur les enjeux liés aux droits de l'homme dans les pays sourcés	Respects des règles de l'OIT dans les pays tiers où se trouvent les fournisseurs (audits DH)	possible Non applicable
	4.8	Amont : L'organisation s'engage dans une démarche loyale en matière de contractualisation afin d'offrir des débouchés stables à ses fournisseurs	Présence de mesures du type (sécurisation, engagement en volume ou en prix, financement de stocks, aide à la conversion...)	Part des contrats de ce type
	4.9	Aval : L'organisation diversifie ses débouchés / marchés pour limiter ses risques	Listing clients	Nombre de clients distributeurs référencés
CONSOMMATEURS management de la qualité	5.1	L'organisation dispose des moyens nécessaires pour la production (/distribution?) de produits sains et sûrs dans le respect des standards sur lesquels elle est engagée	Démarche HACCP, Certifications ISO 9001 / IFS / BRC / certificat Bio / Mesure de la satisfaction clients	% des activités couvertes par un SMQ / % de satisfaction client (ou nombre de réclamations)
	5.2	L'organisation s'engage dans la production / distribution de produits intégrant les enjeux nutritionnels	Partis pris et choix d'ingrédients dans les recettes (au-delà du règlement bio) / graisses, sucres, sel, additifs...	formules, R&D, allégations produits
DEVELOPPEMENT LOCAL réponse aux attentes de la société civile et ancrage local	6.1	L'organisation s'engage avec les parties prenantes auprès des communautés (ancrage local)	Participation au développement socio-économique local (emploi indirect) / Mécénat d'entreprise / relations école / partenariats locaux (associations, réseaux d'entreprises, CCI, riverains...)	Nb de partenariats locaux, montant de mécénat annuels (financier, de compétences), nb de réunions / événements auquel l'entreprise a participé en local...
	6.2	L'organisation s'engage avec les parties prenantes auprès des communautés (développement global / international)	Mécénat / partenariat / soutien aux filières	Nb de partenariats nationaux / internationaux montant de mécénat annuels (financier, de compétences)...